

## Résumé

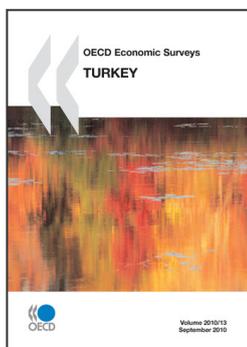
**D**irectement touchée par la crise mondiale, la Turquie s'est montrée extrêmement résiliente grâce aux importantes réformes mises en œuvre après la crise de 2001. Le choc externe négatif résultant de la tourmente financière, propagé par un effondrement soudain du commerce mondial, a été amplifié par des effets de confiance internes. Encore traumatisés par la crise bancaire de 2001, ménages et entreprises ont réduit leurs investissements et leur consommation de biens durables. Le cadre robuste de la politique macroéconomique a contribué à soutenir l'économie. Par ailleurs, le rétablissement de la confiance et la crédibilité ont été jugés plus importants qu'une relance budgétaire peut-être passagère. La reprise étant désormais bien enclenchée, une occasion unique s'offre d'engager des réformes structurelles à la faveur de la forte baisse des taux d'intérêt réels, les investisseurs internationaux ayant reconnu la solidité des paramètres fondamentaux de la Turquie. Les autorités devraient en profiter pour lancer des réformes structurelles afin d'exploiter au mieux ce choc positif. Un nouveau renforcement du cadre d'action macroéconomique s'impose pour minimiser le risque d'un scénario d'expansion-récession.

En Turquie, la croissance potentielle est bridée par une forte inactivité et par une répartition inégale des gains de productivité qui tient également à de graves inadéquations des qualifications. La faible capacité de création d'emplois est clairement liée à une réglementation du marché du travail trop pesante qui favorise les dispositifs informels, lesquels entravent la croissance de la productivité. Les entreprises informelles ont un accès plus limité aux financements, ne peuvent pas participer efficacement aux réseaux d'innovation et investissent moins dans le capital humain. Leur productivité est donc très inférieure à celle des entreprises du secteur formel qui observent les règles. De surcroît, la réglementation des marchés de produits ne favorise pas l'entrée sur le marché, et les monopoles de réseau ont un pouvoir de tarification excessif. Le cadre de la politique budgétaire a permis de réduire l'endettement public après la crise de 2001, mais il est devenu procyclique dans la période précédant la crise récente, et les comptes budgétaires ne sont pas encore entièrement transparents. La politique monétaire est parvenue à ramener l'inflation à un niveau inférieur à 10 %, mais elle se heurte encore à des difficultés pour instaurer durablement un environnement de plus faible inflation.

Les récentes initiatives gouvernementales visant à renforcer le cadre de politique macroéconomique et à faire avancer les réformes structurelles sont tout à fait judicieuses. Il faudrait les élargir et les accélérer pour relever un double défi : offrir des emplois à une population turque en expansion rapide et hâter le processus de rattrapage jusqu'à la moyenne OCDE.

Le besoin urgent de réformer le marché du travail est largement reconnu. La Turquie devrait donc aller de l'avant et autoriser une plus large expérimentation de nouvelles règles sur une base volontaire. Il faudrait suivre de près ces mesures et en utiliser les résultats pour établir des règles réformées au niveau national, qui pourront être appliquées de façon stricte sans entraver la création d'emplois. Simultanément, la réglementation des marchés de produits devrait être alignée sur les pratiques optimales de la zone OCDE de façon à stimuler la croissance de la productivité et la compétitivité. Dans le secteur de l'éducation, des réformes du type de celles préconisées dans les Études économiques précédentes sont nécessaires pour mettre fin aux nombreuses inadéquations des qualifications.

*Le nouveau projet de loi instaurant une règle budgétaire arrive à point nommé ; il promet d'améliorer considérablement la performance budgétaire au fil du temps, mais aussi d'éliminer le biais procyclique actuel de la politique budgétaire. Pour un suivi efficace du respect de la règle, il est important d'adopter le projet de loi sur la Cour des comptes. Le rang qu'occupe la Turquie dans les notations internationales ne correspond pas entièrement à des fondamentaux réformés et sains. Il sera donc essentiel d'améliorer encore la transparence budgétaire, de renforcer le cadre de ciblage de l'inflation et de préserver la stabilité financière.*



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Turkey 2010**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-tur-2010-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2010-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Turkey 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-tur-2010-2-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2010-2-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).